Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PALMARES DU CONCOURS "VILLES ET VILLAGES, ACTEURS DE LA BIODIVERSITE"

Quatre communes vaudoises récompensées pour leur engagement en faveur de la biodiversité

Le Département de la sécurité et de l'environnement a décerné aujourd'hui aux communes de l'Abbaye, de Prangins et d'Yverdon-les-Bains, le prix des "Communes lauréates 2010 de la biodiversité" et pour celle de Lausanne une distinction honorifique pour son engagement de longue date en faveur de la nature et du paysage.

Lancé en 2010, année internationale de la biodiversité, le concours "Villes et villages, acteurs de la biodiversité" trouve le 25 juin 2011 l'issue de sa première édition. La cérémonie de remise des prix, présidée par Mme Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat et cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, s'est déroulée sur le stand du canton de Vaud, à l'occasion des festivités célébrant les 1000 ans du village de Champvent. Les communes de l'Abbaye (1312 habitants), Prangins (3839 habitants) et Yverdon-les-Bains (27'070 habitants) y ont été récompensées pour les efforts entrepris afin de promouvoir la biodiversité et protéger leur patrimoine naturel. Elles ont reçu un prix d'une valeur de 5'000 CHF ainsi qu'un certificat de "Commune lauréate de la biodiversité".

Sélectionnées sur la base d'un questionnaire traitant de la gestion des espaces verts, des milieux naturels, de l'eau, de la prise en compte de la biodiversité dans la politique d'aménagement, de leur organisation interne et de la sensibilisation et formation des citoyens, les communes lauréates se sont distinguées par la qualité des projets présentés et par leur esprit d'initiative. Le jury du concours, composé de représentants de l'Etat, de l'UICN, de l'Union des communes vaudoises, de l'Union suisse des parcs et promenades, ainsi que du WWF, a également tenu à souligner les excellents résultats de deux autres participants : les communes de Nyon et de Morges. Lausanne, hors catégorie, faute de concurrents de taille comparable, s'est quant à elle vue décerner

une distinction honorifique pour son engagement en faveur de la biodiversité.

Le concours ayant pour but de faire connaître les actions menées par les communes en faveur de la biodiversité, toutes les communes participantes verront leurs projets présentés dans un classeur "Boîte à outils, Nature et Paysage" qui sera remis aux communes vaudoises en septembre. Ces "bons exemples" feront également l'objet de publications dans des revues et sites internet spécialisés. La deuxième édition de ce concours sera lancée en septembre 2012. Les nouvelles municipalités sont d'ores et déjà invitées à y participer.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 juin 2011

DSE, Catherine Strehler Perrin, conservatrice de la nature (SFFN), 079 808 52 75